

# Manifestation statique, politique... et sociétale :



À la faveur de la *Journée mondiale de l'enfance* et du centenaire de la *Déclaration de Genève sur les Droits de l'enfant*, un ensemble disparate mais déterminé de citoyen-ne-s, de collectifs, d'organismes et d'associations en appelle à une **prise de conscience sociétale : trop d'enfants sont les victimes de l'« aide à la jeunesse » !**

Les faits sont alarmants : enquêtes bâclées, jugements hâtifs, présomption de culpabilité du parent, maltraitements, sévices émotionnels et abus de pouvoir divers, manipulation sournoise (voire psychiatisation précipitée) de l'enfant, travail de sape de l'image du parent, volonté de « punir » le parent : les violences sont multiples, sur fond, souvent, d'une collusion entre professionnels rarement inquiétés. Et elles redoublent encore d'intensité pour les femmes issues de l'immigration.

**La séparation enfant/parent ne peut être ni une mesure préventive, ni une solution de facilité, ni se baser sur des motifs mineurs ou des préjugés ! Elle doit être l'ultime recours et la dernière extrémité !**

Les professionnels du secteur — juges, employés du SAJ et SPJ, avocats, pédopsychiatres, assistants sociaux, forces de police, experts (psychologues) judiciaires, généralistes et même le Délégué général aux droits de l'enfant — savent que les dysfonctionnements sont la règle et non l'exception. Et ceux qui s'en offusquent sont impuissants à inverser la vapeur.

**S'agissant de séparations engendrant des blessures profondes pour l'enfant et laissant des traces indélébiles dans son développement psychologique, les erreurs judiciaires — assimilables parfois à de véritables rapt d'enfant — sont particulièrement intolérables !**

Des journalistes le montrent, des scientifiques le documentent, des juristes le dénoncent, des parents en témoignent, des enfants fuguent... et tout continue comme si de rien n'était. Rien ne changera si l'impunité et l'omerta règnent.

**Sous prétexte qu'elles sont clairement justifiées dans les situations extrêmes, les interventions de l'État, au nom de l'« intérêt supérieur de l'enfant », font trop souvent plus de mal que de bien !**

Les défaillances de l'État s'expliquent par un défaut de moyens financiers ? Oui et non. C'est aussi un état d'esprit. Un système. Une machine institutionnelle qui, une fois qu'elle est en route, est quasi impossible à arrêter.

**Exigeons une refonte du système, un audit indépendant, un suivi statistique et une harmonisation interrégionale !**

**Soyons nombreux le mercredi 20 novembre 2024 à 14h devant le Palais de justice de Bruxelles !**

**Vêtements blancs et fleurs bienvenus**

Une initiative du « Collectif Paroles & Justice », des pages « Family Child Right », « Pour l'amour de mes enfants » et « Placements abusifs », de l'association « Parents enfants l'amour familial », du Syndicat des immenses, de l'asbl Comité Internacional Peruano CIP, de l'asbl Yemaya, de FEMMES Ixelles, d'« Innocence en danger Belgique », de SORALIA et d'autres organisations mobilisées pour la justice et la protection de l'enfance en Belgique.

Adresse de contact : [syndicatdesimmenses@gmail.com](mailto:syndicatdesimmenses@gmail.com)

[Un événement Facebook](#)